



VOX CANTABILE Chorale Municipale NŒUX-LES-MINES

Historique



NŒUX -- Chorale des Mines

La Chorale des Mines de Nœux-les-Mines, fondée en 1905, uniquement composée d'hommes, est devenue mixte en 1968 et, à la demande de M. Fernand GRIGNY, Président et de M. Georges FONTAINE, Chef de Chœur, a été transformée en Chorale Municipale en 1982 par Monsieur Jacques

VILLEDARY, Maire et Conseiller Général.

Dans le Journal Officiel de la République du 12 décembre 1982, on peut lire :

« 29 novembre 1982 – Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. Chorale Municipale de Nœux-les-Mines. Objet : cultiver la musique vocale. Siège social : mairie, 62290 Nœux-les-Mines ».

Dans le Journal Officiel de la République du 5 juin 1999, on peut lire :

« 1118 – Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. Ancien titre : CHORALE MUNICIPALE ; Nouveau titre : **VOX CANTABILE –CHORALE MUNICIPALE DE NŒUX-LES-MINES**. Additif à l'objet : pour encourager le développement de la pratique vocale, le Conseil d'Administration peut organiser et financer, en tout ou partie, des manifestations ou des sorties à caractère convivial ; la chorale observera une stricte neutralité politique ou confessionnelle. Siège social : Mairie, rue Nationale, 62290 Nœux-les-Mines. Date de déclaration : 28 avril 1999.



La Chorale Municipale a été dirigée par Monsieur Georges FONTAINE de 1982 à 1999. Depuis 1999, la direction musicale est assurée par MM. Pierre-Marie FONTAINE et Didier LOUCHET, chefs de chœur.

L'effectif de la Chorale, présidée par M. Jean-Marie PREVOST de 1994 à mars 2009, puis par Christian MOLLEDA, est actuellement de 80 choristes répartis en quatre voix mixtes (sopranos, altos, ténors et basses).

Le répertoire de VOX CANTABILE évolue au fil des ans entre le classique et le moderne, le profane et le religieux, l'opéra et la chanson contemporaine, le folklore et le négro spiritual. Les deux chefs de chœur s'efforcent de varier au maximum le choix des chants interprétés de manière à offrir aux choristes et aux spectateurs une palette aussi étendue que possible et ainsi à faire découvrir et apprécier de tous l'immense richesse de l'expression musicale et vocale de la musicologie.

Grâce au concours de l'Orchestre d'Harmonie, elle interprète des œuvres classiques et modernes avec accompagnement d'orchestre. Chaque année, la Chorale et l'Orchestre d'Harmonie s'associent lors du concert de printemps.



Concert avril 08 avec la participation de la Wiasanka

Depuis 1991, la Chorale organise, sous l'égide de l'Office Municipal de la Culture, un Festival de Chorales annuel ainsi



qu'un concert de gala exceptionnel au cours du mois de novembre avec des formations de réputation internationale (Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois, le Chœur d'enfants ukrainiens d'Odessa, la Maîtrise Boréale...).



En juin 2006, sur invitation de la Municipalité et de l'Orchestre d'Harmonie de Lens, elle a participé avec d'autres formations à un concert de prestige qui comportait au programme le Requiem et l'Ave Verum de Mozart à l'occasion de la Commémoration de la Catastrophe de Courrières.

L'enregistrement d'un C.D. avec l'appui de la Communauté de Communes de Noeux et Environs (C.C.N.E.) a eu lieu le 13 mai 2007.

La Chorale Municipale est affiliée à la Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais sous le n ° 62 1430.

